

Mairie de MIZOËN

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal
Vendredi 30 juin 2014

MARCHE POUR REALISATION DE TRAVAUX DE REVETEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de passer avec l'entreprise COLAS un marché en groupement de commande pour la réalisation de travaux de revêtement pour une durée de quatre ans,

MISE AUX NORMES DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente n'est plus aux normes depuis le 15 août 2008 (fermeture administrative par arrêté). Un bureau d'étude vient d'être sollicité pour définir les travaux à réaliser afin de mettre ce bâtiment aux normes. Les animations prévues en juillet-août dans la salle sont maintenues. Le Conseil municipal décidera, lors d'une prochaine réunion, dans quelles conditions il autorisera ou refusera l'accès à la salle à compter de septembre 2014.

POINT SUR LE PROJET D'ECOLE

Suite à la décision du conseil municipal du 13 juin 2014 portant sur la délégation donnée au Maire pour statuer sur l'exercice du droit de préemption des parcelles AB 505, 508 et 828, ce droit a été exercé dans le but de construire un nouveau bâtiment destiné à l'école.

Différents organismes ont été sollicités et/ou vont l'être prochainement pour l'aide technique du projet ainsi que pour la partie financière (subventions de l'Europe, l'Etat, le Département..., emprunt...)

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, à dix voix pour et une abstention, approuve le « règlement intérieur du Conseil municipal » portant sur le fonctionnement du Conseil municipal et précisant les modalités et les détails de ce fonctionnement.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE « OÙRA » POUR LES ELEVES DE MATERNELLE ET DU PRIMAIRE

Tous les élèves utilisant un bus scolaire doivent être munis d'un titre de transport dénommé « carte OÙRA ». Cette carte est payante : son prix est calculé en fonction des revenus de la famille.

Suite à la proposition du Maire, le Conseil municipal, à dix voix pour et une abstention, décide de participer financièrement – dans la limite de 50 € par enfant – au titre de transport « OÙRA » pour les élèves de la commune scolarisés à l'école maternelle de Mizoën et à l'école primaire du Freney d'Oisans.

VENTE DE L'ANCIENNE PELLE ARAIGNEE

La pelle araignée « mini-Camuc », achetée d'occasion en 1986, est hors d'usage.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du Garage PIC, 05320 LA GRAVE, de reprendre l'engin au prix de 300 €.

A noter : un sambron et une bétonnière sont en vente, si quelqu'un connaît dans son entourage un acquéreur potentiel il peut contacter soit le service technique au 0476800819, soit la mairie au 0476801139.

TRAITEMENT DE LA BOITE A IDEES :

Idée de Francine Philippe : « pour le revêtement des parkings neufs à venir... Plutôt qu'un goudron uniformément moche et étanche (engorgeant le réseau d'évacuation), pourquoi ne pas installer des plots creux de ciment avec de la verdure qui pousse dans les trous ? » : *idée retenue pour des prochains aménagements*

Idée de Jean-Pierre Contour : « une formation par les pompiers aux moyens de lutte contre l'incendie est-elle envisageable ? De plus, en ce qui concerne la partie haute du hameau de Singuigneret, il y a une borne-incendie mais le matériel est loin (au niveau du local à ordures du parking), le temps de mise en œuvre de la lance à incendie risque d'être trop long en particulier en hiver. Serait-il possible d'avoir une lance stockée au niveau de "Singuigneret-le-haut", par exemple dans un coffret situé derrière le petit oratoire ? » : *idée retenue.*

... / ...

CONVENTION AVEC LA SOCIETE DE CHASSE « ACCA DE MIZOËN »

Une convention d'entretien de sentiers a été conclue en 2002 entre la commune et l'ACCA de MIZOËN moyennant une rétribution annuelle de 2250 €. Certains sentiers mentionnés dans cette convention sont désormais entretenus par la Communauté de Communes de l'Oisans. Le Conseil municipal va donc proposer à l'ACCA de nouvelles missions (entretien d'autres sentiers, gestion de la salle de découpe à la bergerie...). Une réflexion est en cours et la décision sera prise lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

POINT SUR LA VIA FERRATA

La via ferrata de la cascade de la Pisse a été construite sans autorisation préfectorale et malgré une mise en garde du Préfet. La commune est donc poursuivie et mise en demeure d'aménager son accès et les abords de la route à proximité.

Des négociations sont en cours pour régler ce litige entre la Commune, la DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*) et la FRAPNA (*Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature*) – qui s'est portée partie civile – au sujet de la construction de la via ferrata et des aménagements paysagers. M. le Maire a sollicité Madame Battistel, députée, pour provoquer une réunion contradictoire avec M. le Préfet, la FRAPNA et la DREAL.

COMPOSTAGE COMMUNAL

Un compostage communal pourrait être installé au milieu des jardins des Ors, dans une parcelle communale. Une formation sur le compostage est prévue en octobre 2014 à Mizoën. Une information sera diffusée dans les prochaines semaines. Toute personne intéressée sera invitée à s'inscrire en mairie ou auprès de Daniel VIN.

CONSULTATION SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Une étude est en cours pour diminuer les consommations d'électricité et les nuisances lumineuses des 127 lampes qui constituent l'éclairage public dans le village et les hameaux.

Le Conseil municipal fera une enquête auprès de la population : les habitants seront prochainement consultés sur les satisfactions ou les nuisances dues à l'éclairage nocturne.

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont closes.

PROJETS DE SORTIES DECOUVERTES POUR LES ENFANTS DE MIZOËN

Deux projets sont examinés :

- sorties pour les enfants de maternelle et de primaire, dans le cadre des écoles et en collaboration avec les maîtres, pour la découverte du patrimoine naturel de la commune : faune, flore, paysage...
- sorties pour les plus grands pour la découverte et l'initiation à la haute montagne – courses glacières etc...

* / * / * / *